

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 janvier 2024

RECONNAÎTRE LES MÉTIERS DE LA MÉDIATION SOCIALE - (N° 2109)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 56

présenté par
M. Vignal

ARTICLE PREMIER

À la seconde phrase de l’alinéa 18, substituer aux mots :

« la durée de formation ainsi que »

le mot :

« également ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.